

## COMITE DE DIRECTION DU 11/12/2015 à 20h COMPTE-RENDU

**Membres présents :** DIDIER Jean (T), RAMBAUD Bruno (T), VIAL Pierrick (T), BONNET André (T), BRUN Michel (T), ARLAUD Frédéric (T), MOLBERT Line (T), MOLLARET Guy (T)

**Membres présents non votants :** FOUCRIER Eric (Directeur), DUFRENEY Jean-Charles (S)

**Membres absents avec pouvoir :** FALCOZ Denis (T), MARTIN Sylvie (T),

**Membres absents :** MARTIN FARDON Marie-France (T), BONNET Maryse (T), WAX Nicolas (S), MARNAS Gilles (S)

**Secrétaire de séance :** Pierrick VIAL et Eric FOUCRIER

**Présidence :** Michel BRUN

**Date convocation :** 4 décembre 2015

**Membres en exercice :** 14

**Présents :** 8

**Votants :** 10

### 1. Approbation du compte-rendu du Comité de Direction du 16/10/15

Le compte-rendu du Comité de Direction du 16/10/15 est approuvé à l'unanimité, soit 10 voix pour.

### 2. Avancement des travaux RM

L'alignement des Teppes est en cours, et sera terminé le lundi 14/12/15.

La mise en place du réducteur du Loup est terminée, ainsi que le reste des travaux.

### 3. Point finances vente forfaits saison

Le chiffre d'affaires réalisé au 11/12/15 sur les ventes de forfaits promo est de 90 000 €, avec 801 forfaits vendus (479 adultes, 281 enfants et 41 seniors). Les ventes du mois de décembre jusqu'à ce jour représentent 17 817 € (6 875 € de vente en ligne et 10 942 € de vente « traditionnelle »). Pour atteindre le chiffre d'affaires de l'an dernier sur l'ensemble des ventes de forfaits promo, il manque à l'heure actuelle 30 260 €, soit 200 forfaits.

Une réflexion est menée au niveau du cinéma : en effet, ce dernier étant déficitaire, il représente un poids financier pour l'EPIC (perte de 56 000 € sur 2 ans, ce qui représente 26 000 € en moins chaque année sur le budget, qui ne peuvent être attribués à la promotion). Cette perte est diminuée par les 12 000 € de subvention versée par la commune, ce qui donne une perte de 40 000 € par an hors subvention communale. Dans ce cadre, Eric FOUCRIER propose un transfert de compétence au niveau de la commune pour la gestion du cinéma.

Suite à la loi NOTRe, afin d'anticiper le transfert de la compétence tourisme, Eric FOUCRIER propose l'embauche de Mathilde sur le budget d'Albiez Domaine Skiable.

#### 4. Compte-rendu Commission Finances et présentation du budget primitif 2016

Eric FOUCRIER présente le bilan financier, qui montre une économie de 140 000 € sur les charges courantes.

Eric FOUCRIER présente les budgets primitifs 2016 pour Albiez Domaine Skiable et Albiez Tourisme, détaillés en annexe.

Le Comité de Direction valide à l'unanimité ces budgets, soit 10 voix pour.

Eric FOUCRIER demande à ce que soit éclaircis les CA présentés durant les précédents exercices des Remontées Mécaniques.

Eric FOUCRIER présente 2 décisions modificatives (une pour Albiez Domaine Skiable et une pour Albiez Tourisme) nécessaires pour l'ajustement des prévisions budgétaires :

Pour Albiez Domaine Skiable, des crédits non utilisés sont prélevés du compte 6228 (rémunération d'intermédiaire) afin de couvrir les dépenses du compte 658 (charges diverses de la gestion courante). Par ailleurs, sur la section d'investissement, l'augmentation des crédits aux comptes 1687 en dépenses et 1641 en recettes permet de régulariser une écriture mal imputée de 2014.

73013 Code INSEE	<b>ALBIEZ TOURISME</b> ALBIEZ DOMAINE SKIABLE	DM n°3 2015
---------------------	--	-------------

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical

##### DECISION MODIFICATIVE N°3

Désignation	Dépenses <sup>(1)</sup>		Recettes <sup>(1)</sup>	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-6228 : Rémunération d'intermédiaires	1 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>1 200,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-658 : Charges diverses de la gestion courante	0,00 €	1 200,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 200,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 200,00 €</b>	<b>1 200,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-1687 : Autres dettes	0,00 €	4 550,29 €	0,00 €	0,00 €
R-1641 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 550,29 €
<b>TOTAL 16 : Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00 €</b>	<b>4 550,29 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>4 550,29 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>4 550,29 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>4 550,29 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>4 550,29 €</b>		<b>4 550,29 €</b>

Pour Albiez Tourisme, l'augmentation des crédits de 8 000 € du compte 741 (Participation MAV) permet de couvrir les dépenses du compte 6068 (fournitures animation et événementiel), et l'augmentation des crédits de 5 000 € du compte 758 (MAD assistante de direction) permet de couvrir les dépenses du compte 6451 (cotisations à l'URSSAF).

73013 Code INSEE	ALBIEZ TOURISME ALBIEZ TOURISME	DM n°4 2015
---------------------	------------------------------------	-------------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical**

**DECISION MODIFICATIVE N°4**

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-6068 : Fournitures animation et événementiel	0,00 €	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>0,00 €</b>	<b>8 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-6451 : Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>0,00 €</b>	<b>5 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-741 : Participation MAV	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8 000,00 €
<b>TOTAL R 74 : Subventions d'exploitation</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>8 000,00 €</b>
R-758 : MAD assistante de direction	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €
<b>TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>5 000,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>13 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>13 000,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>13 000,00 €</b>		<b>13 000,00 €</b>

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction valide à l'unanimité, soit 10 voix pour, ces décisions modificatives.

## 5. Tarifs hiver OT, notamment boutique

Eric FOUCRIER présente les produits dérivés à vendre pour l'hiver 2015/2016 et l'été 2016, ainsi que les activités proposées, et les tarifs qui leur sont associés.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité, soit 10 voix pour, les tarifs détaillés en annexe.

## 6. Proposition de présence sur des lieux grand public à Paris

Eric FOUCRIER présente un projet de promotion commune Albiez / Les Karellis sur 3 grands centres commerciaux de la région parisienne :

- 4 Temps à La Défense
- Val d'Europe à Marne La Vallée
- Beaugrenelle à Paris 15<sup>e</sup>

Le coût de l'opération serait de 4 500 €/semaine.

Le Comité de Direction valide à l'unanimité, soit 10 voix pour, cette action de promotion.

## **7. Absence des personnes aux Commissions, redéfinir les groupes**

Suite aux absences de plus en plus nombreuses au sein des Commissions, les groupes sont reconstitués, de la manière suivante :

- Commission finances : Bruno RAMBAUD, Pierrick VIAL, Frédéric ARLAUD, Michel BRUN, Jean DIDIER.
- Commission RH : Line MOLBERT, Pierrick VIAL, Frédéric ARLAUD, Michel BRUN, Jean DIDIER.

Le Comité de Direction valide à l'unanimité, soit 10 voix pour, la nouvelle composition de ces deux commissions.

## **8. Debrief de la réunion pour présenter la Coupe d'Europe de Ski de bosses**

Peu de monde était présent à cette réunion. Parmi les acteurs socio-économiques de la station, les acteurs présents étaient : 1 restaurateur, l'ESF, l'Office de Tourisme, 1 Hébergeur.

## **9. Achat électricité, point sur les retours de consultation, choix du prestataire**

Suite à la démarche d'appel d'offre concernant les contrats de fourniture d'électricité pour les RM, Eric FOUCRIER présente les propositions réceptionnées :

- GEG pour 102 180 €
- EDF pour 74 547.97 €
- SOREA pour 70 132.25 €

Eric FOUCRIER fait part des éléments techniques et met en avant l'unique interlocuteur chez SOREA. Après analyse technique et tarifaire, il s'avère que SOREA est le mieux placé.

Après étude des propositions et après en avoir délibéré, le Comité de Direction décide à l'unanimité d'opter pour la société SOREA.

**Le Comité de Direction, à l'unanimité soit 10 voix pour, autorise le Directeur à signer le contrat.**

## **10. Point sur le fonctionnement de la navette lors de la saison d'hiver (rotations, trajets, demande Maison Blanche)**

Une réflexion est engagée sur une éventuelle modification des rotations de la navette, et sur la mise en place d'un service vers Montrond et / Saint Jean de Maurienne.

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction décide de ne pas modifier le fonctionnement de la navette, qui tournera à l'identique de la saison dernière. Il n'y aura pas, par conséquent, de navettes supplémentaires pour Montrond.

Concernant la ligne Albiez / Saint Jean de Maurienne, le Comité de Direction décide de présenter le projet au niveau de la compétence régionale.

La Maison Blanche a fait une demande de navettes concernant des trajets sur le Mollard pour emmener les enfants visiter l'Ecomusée ; le Comité de Direction décide de proposer à la Maison Blanche l'utilisation de la navette lors de ses rotations habituelles.

## **11. Demande financement garderie Doudou Ski**

La garderie a fait une demande à l'EPIC pour que ce dernier finance la réalisation de produits dérivés (buff) dans le cadre du Doudou ski.

Eric FOUCRIER précise qu'il s'agit d'un produit ESF et non d'un produit d'Albiez Tourisme, et que par ailleurs la promotion du Doudou ski est déjà réalisée par le biais du site Internet. Le montant demandé est équivalent à la réalisation de 2 salons.

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction décide qu'une demande de financement de ce produit soit adressée à l'association Massif Arvan Villards.

## **12. Modifications Régies de recettes Albiez Tourisme et Albiez Domaine Skiable**

Concernant la Régie de Recettes Albiez Tourisme, l'article 4 est modifié de manière à rajouter aux produits encaissés les recettes boutique.

Concernant la régie de recettes Albiez Domaine Skiable, l'article 5 est modifié de manière à rajouter le mode d'encaissement vente en ligne, et l'article 7 est modifié de manière à augmenter le fond de caisse (fixé à 4 600 €) afin de disposer de monnaie.

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction valide ces modifications à l'unanimité, soit 10 voix pour.

## **13. Plan Ski (ski scolaire Saint Jean de Maurienne)**

Le Comité de Direction met en avant la difficulté de trouver des commerçants locaux pour pouvoir répondre à la demande Plan Ski.

## **14. Questions diverses**

Considérant les règles régissant l'attribution de primes et d'astreintes au personnel des remontées mécaniques par la convention collective des « Domaines Skiabiles de France »,

**Le Comité de Direction, à l'unanimité, soit 10 voix pour,**

**1. Autorise le paiement au personnel d'Albiez Domaine Skiable durant la période d'exploitation (du 19/12/15 au 01/04/16) des primes suivantes :**

- |                           |                                  |
|---------------------------|----------------------------------|
| • Equipement              | 59.39 €                          |
| • Panier                  | 6.42 €                           |
| • Risque d'avalanche      | 100 €                            |
| • Artificier              | 83.08 €                          |
| • Treuilliste expérimenté | 100 €                            |
| • Entretien du matériel   | 100 €                            |
| • Langue                  | 52.66 €                          |
| • Assiduité               | 207.86 € versé en fin de contrat |

**2. Autorise le paiement au chef d'exploitation d'une astreinte de 700 € par mois pour le fonctionnement du réseau de neige de culture, du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars, soit 3 500 € par saison.**

**3. Autorise le paiement aux pisteurs présents sur la saison précédente d'une prime exceptionnelle risque d'avalanche de 216.67 € par pisteur.**

La réunion est clôturée à 23h45.

Le Président,  
Michel BRUN

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'M' followed by a vertical line and a small flourish at the end.